

# Threats to the Rhone streber (Zingel asper) in the Doubs Report by the Swiss NGOs on the implementation of recommendation N°169/2013

Friedrich Wulf, Pro Natura

35<sup>th</sup> meeting of the Standing Committee of the Berne Convention  
Strasbourg, December 2<sup>nd</sup>, 2015



# The river concerned: the Doubs



---

# The fish species concerned

---



Rhone streber, Annex II



SW European Nase, Annex III



Lampetra planeri (Annex II HD)



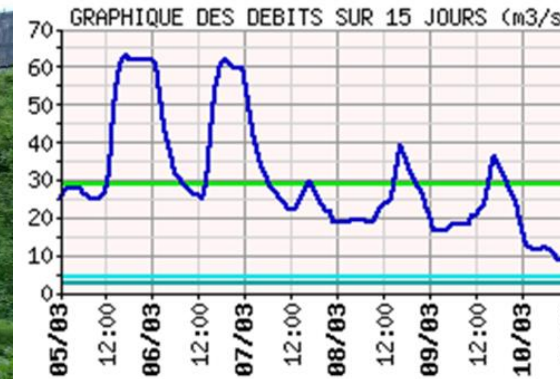
Cottus gobio (Annex II HD)



Doubs trout

# Many issues

- Hydropower surges
- Pollution
- Obstacles to connectivity



# Short history of case file

- Bad situation of Apron and River has been known for many years
- New HPP water regime had worsened situation
- Local and national protests did not trigger necessary actions
- → Pro Natura files complaint (T-PVS/Files(2011)21)
- June 2013: on the spot appraisal
- December 2013: adoption of recommendation N° 169
- Feb 2015: First draft of National Action plan in favour of the Doubs



---

# Status of activities on implementation

---

- Swiss government / FOEN active
- Swiss Gov't Report deals with every point of the recommendation
- Knowledge has been improved (e.g. genetic identity)
- Action Plan (PND) has now been finalized.
  - Has been consulted with NGOs, 2 key suggestions have been taken into account:
    - Analysis on pollution will trigger measures when finished
    - Follow-up group with stakeholders will be established
  - Catalogue of measures on almost all recommendations
  - Still gaps, suggestions not taken on board

**BUT: Still little implementation on the ground !!!**

# NGO assessment on distance to targets

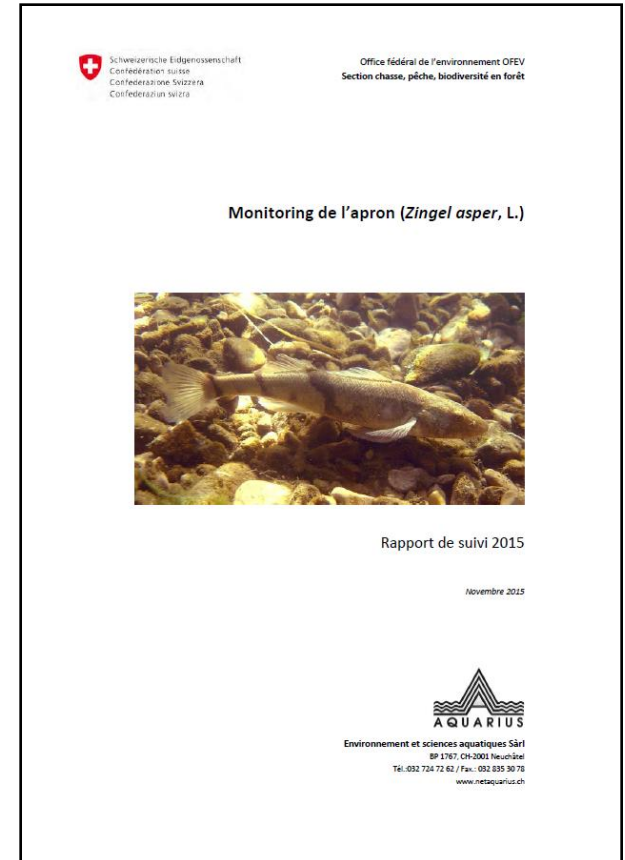
Annexe 3 : Tableaux des progrès relatifs aux différents éléments de la recommandation N° 169 (2013) de la Convention

Recommandation		Commentaires
1 d'améliorer et d'assurer la mise en œuvre des mesures nécessaires pour maintenir ou restaurer, dans un état de conservation favorable, le milieu naturel et la population de l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) à l'horizon 2016, dans le secteur transfrontalier du Doubs en Suisse et en France, ainsi que dans la Loue en France;	➔	Encore peu d'effets sur le terrain, mais PND en cours d'élaboration.
2 d'améliorer la qualité écologique du site Emerald CH02 - Clos du Doubs/Saint-Ursanne et des sites Nature 2000 FR4301298 - « Vallée du Dessoubre, de la Réverotte, et du Doubs et FR4301291 - Vallée de la Loue, en faveur de l'Apron et des autres espèces protégées pour lesquelles ces sites ont été classés, en préservant et en restaurant, si nécessaire, les caractéristiques du Doubs et de la Loue qui revêtent une importance majeure pour l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) et pour d'autres espèces protégées;		
3 d'accélérer les mesures d'élimination progressive, à l'horizon 2016, des effets néfastes des centrales hydro-électriques (Côtelepp, Refrain et La Goule) sur l'habitat des poissons, conformément aux objectifs définis dans les obligations légales en vigueur (loi suisse sur la protection des eaux et Directive cadre sur l'eau de l'UE) sur le débit minimum, la connectivité, la charge du lit de la rivière et les variations du débit, et dans le respect des engagements pris par le groupe binational sur la gestion des débits;	➔	Des modulations sont en cours, ainsi qu'une modification du Règlement d'eau, mais les échouages continuent.
4 d'œuvrer en faveur d'une modification de la gestion des centrales (Côtelepp, Refrain et La Goule) afin de les placer sous le contrôle d'un seul opérateur (au lieu de trois actuellement);		
5 d'accélérer l'application des dispositions légales et des plans existants, relatifs à la qualité des eaux du Doubs, en particulier du point de vue du programme de renouvellement des usines plus anciennes de traitement des eaux usées – notamment dans le canton de Neuchâtel (Suisse) et dans le Haut-Doubs (France) – et des mesures de lutte contre l'eutrophisation du cours d'eau, afin d'atteindre un bon état chimique		Pas encore de progrès réels en ce qui concerne les STEP. Le fait que ce soit de la compétence des communes (y.c. le financement) constitue un réel obstacle. Faudrait-il une prise en charge conjointe ?
6 de renforcer la lutte contre les émissions et les rejets de polluants en tous genres - y compris ceux qui résultent des activités agricoles - dans les eaux du Doubs et de la Loue; de faire réaliser des expertises complémentaires sur la question, en couvrant toutes les sources pertinentes pollution et en suggérant		

	comment les réduire ou les éliminer; d'intensifier en priorité les contrôles spécifiques pour certains polluants à haut risque, en veillant à leur réduction et à leur élimination progressives et/ou de faire cesser les émissions qui constituent une menace particulière pour l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) et pour les autres espèces de poissons		
7	de collecter et de synthétiser les connaissances existantes sur l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) dans le Doubs et dans la Loue; d'améliorer les échanges d'informations aux fins d'une bonne coordination des recherches menées en France et en Suisse, en exploitant notamment les connaissances et le savoir-faire acquis dans le cadre du programme LIFE Apron; de renforcer les recherches coopératives transfrontalières et les travaux de terrain afin de réunir des informations génétiques sur la population et de définir une stratégie transfrontalière efficace pour la protection de l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) et d'autres espèces protégées	➔	LOFEV est en train de collaborer avec la France afin d'établir l'identité génétique de la population d'Apron dans le Doubs. Les résultats montrent qu'il s'agit d'une population qui a sa propre identité génétique. L'expertise arrive à la conclusion qu'on ne peut pas utiliser de poissons de provenances différentes pour reconstituer cette population. Il est d'autant plus important de rétablir la connectivité entre les habitats des différentes pertes du Doubs, notamment en arasant les seuils. Etant donné le nombre restreint d'individus, un élevage actif n'est pas non plus envisageable.
8	d'instaurer un système de surveillance systématique et méthodologiquement cohérent de l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) et de tous les paramètres environnementaux susceptibles d'affecter sa population		Le monitoring est insuffisant.
9	de renforcer la coopération transfrontalière en coordonnant les activités de sauvegarde de l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ) et d'amélioration de son habitat		
10	de faire rapport sur les progrès dans la mise en œuvre de ces recommandations lors de chaque réunion du Comité permanent jusqu'à ce que l'Apron du Rhône bénéficie d'un statut de sauvegarde satisfaisant		
1	de rétablir, en priorité, la connectivité entre les habitats vitaux pour l'Apron du Rhône ( <i>Zingel asper</i> ), en particulier dans le secteur de Saint-Ursanne.		Aucune mesure n'est encore réalisée, mais il existe des planifications

# Key findings

- **Achieving favourable State of the Rhône streber** (N°1 of Recommendation): newest report from Aquarius reports only three (3) aprons that have been found in 2015 - situation very alarming ! Plus 1 dead. Certainly still very far from achieving overall goal of recommendation.
- **Structural improvements** (N°2) : some improvements in tributaries (finalized), but not sufficient for improving tributaries; nothing else yet





---

## Key findings (2)

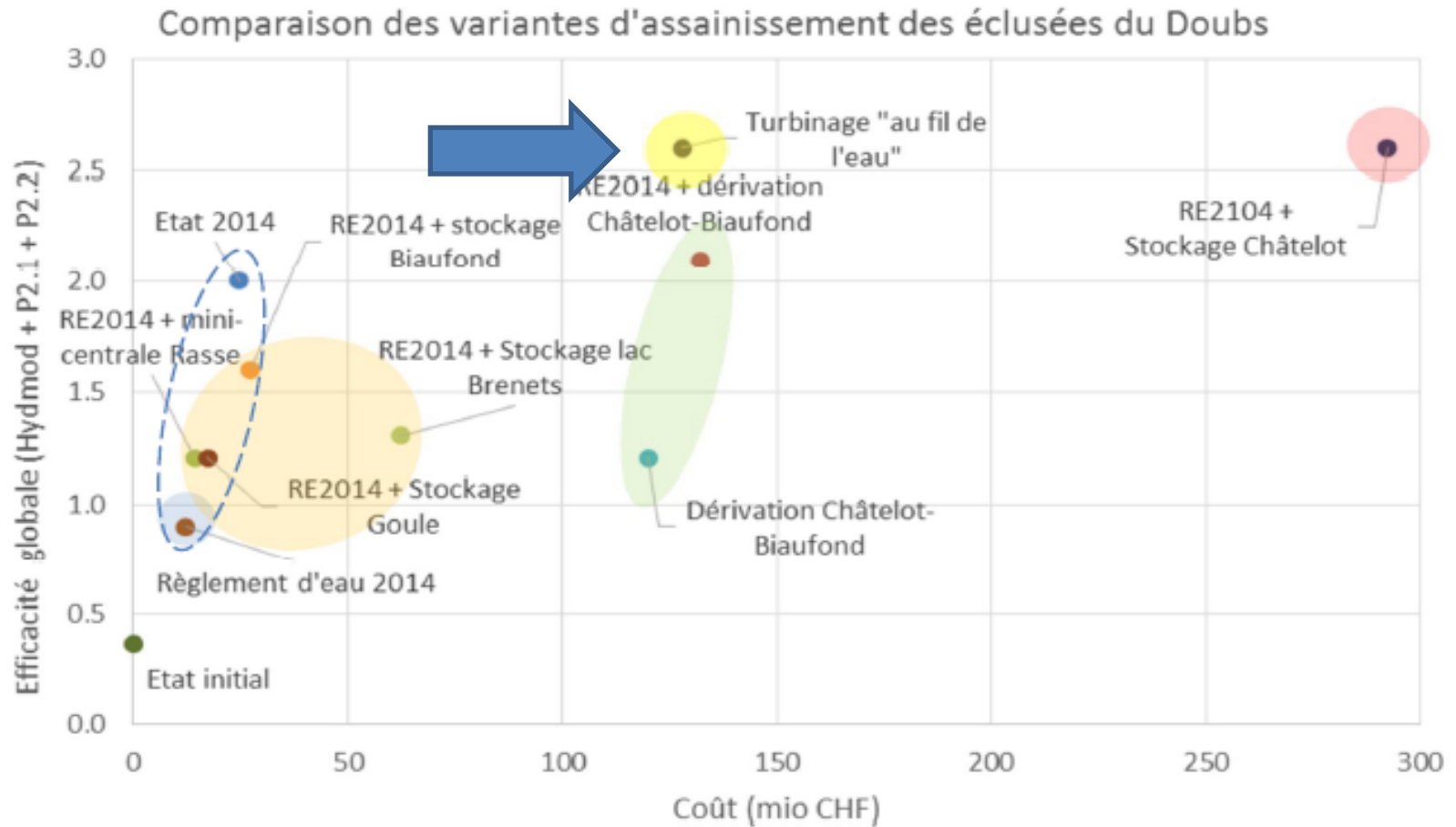
---

### Hydropower plants (N°3 and 4) :

- regime has been changed in 2014, but fish mortalities continue
- follow-up does not foresee further adaptation
- new report (Aquarius) states that this regime will per se not be sufficient
- constructive measures necessary so rapid changes in water flow can be buffered (abruptly from  $7.5\text{m}^3 \rightarrow 2\text{m}^3$ )
- suggests changing regime to gaining electricity by run-of-river power station would be most efficient ; this would also rid of any rapid changes and related fish mortalities.



# Key findings (2)



---

## Key findings (3)

---

- **Sewage water treatment** (N°5) : plans exist to modernise plants, but moving ahead too slowly, also due to lack of resources :
  - Le Locle NE (2020)
  - La Chaux de Fonds NE (pre-study underway, ?)
- **Diffuse pollution** from agri- and sylviculture (N°6) :
  - No clear analysis or modelling on pollutants yet, underway (FOEN (scope, substances, methods?), Pro Natura)
  - No measures except buffer stripes in place (required by law anyway) – needed but not sufficient (Maize increasing)

---

## Key findings (4)

---

- **Monitoring (N°8) of water quality** insufficient (1 site only)!
- **No monitoring of other relevant fish species**  
(*Parachondrostoma toxostoma*, Doubs trout, *Lampetra* spp., *Cottus gobio*)
- **Re-establishing connectivity / destruction of weirs**  
(N° CH 1) : concrete plans in 2 places, but JU plans to reinstall micro hydropower which hinders progress
- **Management plan for Emerald site « Doubs »**  
(N° CH 2): will be set up, despite initial opposition by Canton JU.

---

## Other points :

---

- **Still lacks in participation / governance;** esp. Coordination of CH/PND with Binational groups and F not evident (no references to Plan of Groupe binational 2014, no dialogue at cantonal level); NGOs outside
- **Still not clear that PND is the central plan,** setting measures, instead of assembling / reporting measures decided in other for a – status must be clarified
- **Overall calendar** still missing (but detailed calendars in every measure)
- **No budgets,** but sources mentioned...

---

# Conclusions

---

- Progress in deciding measures, **action plan** finalized 😊, but still gaps, needs improvement
- **Complaint helpful**, has produced more traction
- But **deadlines** missed, many measures are **only plans** yet, **no effect yet on the ground**, while Rhone streber further declines 😞
- Regular **reporting at every meeting** of the standing committee **is necessary** until Rhone streber in favourable conservation status (N°10)
- **File should be kept** on stand-by